



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 6302

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT	existante		
N° de rapport :. 23 /16.08.23/66		3,0		
Concerne ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :		*****************		
Demandeur: Cest Tiloson I - Sel Ais 16		***********		
Personne sur place :				
Adresse de la visite : E. W. Colores X. 22	Hou	FEALS	Zo	
Date de visite : 23/05/16. Date d'émission : 63/05/16. Références client :				
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branchement : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	ombre de circi	iits terminaux :	13	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou	
Correspondances des schémas à l'installation	-0.5000	V	dérog.	
Etat du matériel électrique installé	X	7		
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs		X		
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	X			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		X		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	V		X	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	3			
Résistance de dispersion de la prise de terre	-	V		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.	
Manquements / Notes: Voik Annex 4				
B SOURCE S TO BE 1000 B B C O ORBERT TO SOURCE DESCRIPTION OF RESERVOIDE AND ADMINISTRAÇÃO (1995).	a a arana	SCHOOL CONFIDENCE AND EAST	SECULIAR AL	
TO MADE OF THE PARTY OF THE CONTROL			u	
<u>Conclusion</u> :			RA	
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.				
Conclusion: L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité di au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa de l'inspecteur: Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL, CUFFARO				
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen comme organisme en vue de compléter le dossier.			er le (273(fr)	
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :				
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL, CUFFARO			Oi I	
Descrite Domenico				
		certigres 7	00	
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671,312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC RRRI IRFRRIA	BNP IBAN REMAN	N.007 1382 - BIO	GERAREDO	
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE37 3400 383 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be				



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0514 23/16 823/66	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
 ☐ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. ☐ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). ☐ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. 	
Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : piece en cour de TRANSFOR MAC	. 0
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : preces en cours de Peforme.	
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Albert de plan l'achique de l'in Tollation La laction de plan mans de la Terre et l'about de l'in Tollation pas laccorde sur l'India Manh me à laver n'est la bacur de plan mans me pou vous d'en miner les Tennants et a pour societ de certains (na con et l'est out out out out out out out out out ou	RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1
761.	